général le reflet des taux provinciaux, sauf que dans la plupart des cas la proportion de constructions à logements multiples était beaucoup plus élevée que dans l'ensemble de la province. C'était particulièrement le cas à Montréal et à Toronto, où seulement 24.2% et 39.8% respectivement de tous les logements occupés étaient des maisons individuelles non attenantes.

Mode d'occupation. Le nombre de logements occupés par les propriétaires a augmenté de 21.8% entre 1971 et 1976, et le nombre de logements occupés par les locataires, de 14.1%. Le taux de croissance plus rapide des premiers enregistré ces dernières années constitue un renversement de la tendance observée en 1966-71, période où le nombre de logements occupés par les locataires a augmenté de 25.5% comparativement à une augmentation de 11.2% pour les logements occupés par les propriétaires.

Comme pour les genres de logements, en 1976 on a observé d'une province à l'autre une variation considérable des proportions de logements occupés par les propriétaires, lesquelles s'échelonnaient entre 50.4% au Québec et 80.6% à Terre-Neuve. Le tableau 14.5 montre que le renversement en faveur de l'occupation par des propriétaires au cours de la période 1971-76 se retrouvait dans toutes les provinces, et à un taux assez uniforme. Toutefois, la tendance était moins prononcée au Nouveau-Brunswick et au Québec, où la diminution du pourcentage des propriétaires de maisons

entre 1961 et 1971 n'était pas aussi élevée que dans les autres provinces.

La proportion de logements occupés par les propriétaires variait sensiblement selon qu'il s'agissait de régions urbaines ou de régions rurales. Alors que dans les régions urbaines 55.6% des logements privés étaient occupés par les propriétaires, dans les régions rurales la proportion était de 84.2%. On peut constater également au tableau 14.5 que de façon générale, le pourcentage d'occupation par les propriétaires est inversement proportionnel à la taille de l'agglomération urbaine. Par exemple, dans les régions urbaines de 500,000 habitants et plus, 48.2% des logements privés étaient occupés par les propriétaires, alors que le pourcentage variait entre 58.4% et 70.6% dans les régions urbaines moins peuplées. Dans les régions rurales, plus de 90% des logements agricoles étaient occupés par les propriétaires, tandis que le pourcentage correspondant pour les logements non agricoles était légèrement plus faible (82.4%).

Taille des logements. La taille moyenne des logements au Canada est demeurée à peu près constante (5.4 pièces) au cours de la période 1971-76, même si, comme le montre le tableau 14.6, le nombre moyen de pièces par logement a diminué dans toutes les provinces situées à l'est de l'Ontario ainsi qu'au Manitoba. Dans l'ensemble du pays. c'est l'Île-du-Prince-Edouard qui avait la moyenne la plus élevée en 1976, soit 5.89 pièces par logement, et le Manitoba avait la plus faible, soit 5.06.

Période de construction et durée de l'occupation

14.4.3

Période de construction. Les chiffres tirés du recensement de 1971 montrent que 28.8% du parc de logements occupés a été construit après 1960. Le tableau 14.7 donne la répartition proportionnelle de la période de construction en 1971, par province et par région métropolitaine de recensement. On constate d'importantes variations d'une province à l'autre pour ce qui est du pourcentage de nouveaux logements. Les provinces de l'Atlantique ont les plus faibles pourcentages de logements construits après 1960. l'Île-du-Prince-Édouard se situant au bas de l'échelle avec 19%. Terre-Neuve fait toutefois exception avec 28.6%, chiffre proche de la moyenne nationale. L'Alberta, la Colombie-Britannique ainsi que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont les seuls à avoir enregistré des pourcentages supérieurs à la moyenne nationale, soit respectivement 34.5%, 35.3% et 58.4%. Les pourcentages pour les régions métropolitaines de recensement se situent entre 19.3% (Windsor) et 40.9% (Edmonton).

Durée de l'occupation. Les données du recensement de 1971 sur la durée de l'occupation par les chefs de ménage, qui sont présentées au tableau 14.7, fournissent une indication de la mobilité des Canadiens. En 1971, 66,8% des chefs de ménage vivaient depuis 10 ans ou moins dans le logement où ils ont été dénombrés, et 17.8% depuis moins d'un an. Ces chiffres diffèrent peu de ceux enregistrés en 1961 (68.6% et 15.3%).